

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRECOURT DOMPAIRE

## NOTE BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF ANNEXE ASSAINISSEMENT 2019

Le budget annexe assainissement est géré comme un service public à caractère industriel et commercial (SPIC). Il est assujéti à la TVA et un plan comptable spécifique est appliqué (M49). Le financement de ce budget annexe doit être assuré essentiellement par l'utilisateur, dans un cadre prenant en compte la valeur économique du service rendu.

### I. La section de fonctionnement

#### LES DEPENSES

DEPENSES PREVISIONNELLES	CA 2017	CA 2018	BP 2019	CA 2019
O11 Charges à caractère général	364 701,71 €	415 583,88 €	465 999,00 €	383 525,16 €
O12 Charges de personnel	242 728,54 €	268 672,36 €	282 100,00 €	275 882,88 €
65 Charges de gestion courante	5 241,17 €	14 952,61 €	17 000,00 €	15 710,78 €
O14 Atténuation de produit	107 296,00 €	65 999,00 €	140 803,00 €	140 370,00 €
66 Charges financières	67 648,00 €	76 400,58 €	71 836,33 €	71 836,33 €
67 Charges exceptionnelles	4 481,18 €	8 554,24 €	11 000,00 €	423,39 €
68 Dotations aux amort, dépréciations des actifs			7 000,00 €	7 000,00 €
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	<b>792 096,60 €</b>	<b>850 162,67 €</b>	<b>995 738,33 €</b>	<b>894 748,54 €</b>
042- Amortissements	520 076,54 €	603 209,04 €	644 129,61 €	644 129,61 €
22 Dépenses Imprévues	0,00 €	0,00 €	38 445,44 €	0
O23 Virement section investissement	0,00 €	0,00 €	1 117 990,00 €	0
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 312 173,14 €</b>	<b>1 453 371,71 €</b>	<b>2 796 303,38 €</b>	<b>1 538 878,15 €</b>

#### **Chapitre 011 Charges à caractère général d'un montant de 383 525,16 € (-7,71 % par rapport au CA 2018)**

Les principales évolutions qui expliquent cette baisse sont les suivantes :

- - 13 967 € de consommation électrique ;
- - 6 010 € de produits de traitement ;
- - 21 381 € de réparation de réseau non réalisées ;
- - 10 388 € d'analyses.
- + 4 452 € de travaux d'entretien des infrastructures ;
- + 11 938 € de frais d'épandages ;

#### **Chapitre 012 Frais de Personnel d'un montant de 275 882,88 € (+ 2,68 % par rapport au CA 2018)**

Ces dépenses sont constituées des frais de personnel des agents titulaires, non titulaires et des remboursements des mises à disposition de personnels.

Les principales évolutions qui expliquent cette hausse sont liées au GVT (Glissement Vieillesse Technicité) et à l'application des mesures liées au Protocole sur les Parcours, les Carrières et les Rémunérations (PPCR) entrées en vigueur en 2019,

#### **Chapitre 65 Charges de gestion courante d'un montant de 15 710,78 € (+5,07 % par rapport au CA 2018)**

Ces dépenses sont principalement constituées par la contribution au SDANC (Syndicat Mixte Départemental d'Assainissement Non Collectif) et aux redevances admises en non-valeur (6 700 €).

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRECOURT DOMPAIRE

## **Chapitre 014 Atténuation de produit d'un montant de 140 370 € (+ 122,69 % par rapport au CA 2018)**

Ces dépenses sont constituées par le reversement de la redevance de modernisation à l'agence de l'eau.  
Les + 74 371 € sont liés à des rattachements de produits de l'exercice 2017.

## **Chapitre 66 Charges Financières d'un montant de 71 836,33 € (- 5,97 % par rapport au CA 2018)**

Ces dépenses sont constituées par le remboursement des intérêts des emprunts.

## **Chapitre 67 Charges exceptionnelles d'un montant de 423,39 €**

Ces dépenses sont constituées par des annulations de titres sur exercices antérieurs.

## **Chapitre 68 Provisions d'un montant de 7 000 €**

Ces dépenses sont constituées par des provisions pour risques et créances douteuses (inscription budgétaire obligatoire).

<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES 2019 : 894 748,54 euros</b>
---

## **Chapitre 042 Amortissements d'un montant de 644 129,61 €**

Cette opération d'ordre s'équilibre en recettes d'investissement au chapitre 040. On peut de cependant noter une progression de + 40 920,57 € par rapport à l'exercice 2018, liés aux investissements réalisés au cours des années précédentes.

## **Chapitre 22 Dépenses imprévues d'un montant de 0 €**

<b>Soit un TOTAL des dépenses de Fonctionnement 2019 de 1 538 878,15 euros</b>
--

(= 894 748,54 € + 644 129,61 €)

## LES RECETTES

RECETTES PREVISIONNELLES	CA 2017	CA 2018	BP 2019	CA 2019
70 Produit des services du domaine	940 302,02 €	990 967,91 €	958 134,00 €	944 702,99 €
74 Dotations et participations	290 349,53 €	313 056,45 €	279 300,00 €	320 987,92 €
75 Autres produits gestion courante	7 864,00 €	2 452,00 €	2 500,00 €	2 367,34 €
77 Produits exceptionnels	11 893,85 €	76,89 €	- €	12 829,14 €
78-7815-Reprise provision semi budgétaire	500,00 €	- €	7 000,00 €	7 000,00 €
O13 Atténuation de charges	7 953,97 €	13 066,97 €	12 000,00 €	13 553,12 €
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>	<b>1 258 863,37 €</b>	<b>1 319 620,22 €</b>	<b>1 258 934,00 €</b>	<b>1 301 440,51 €</b>
O42 -777 quote part des subventions transférées	162 195,16 €	185 270,41 €	216 861,17 €	216 861,17 €
<b>Excédent : 002</b>	<b>1 160 103,90 €</b>	<b>1 268 989,29 €</b>	<b>1 320 508,21 €</b>	<b>1 320 508,21 €</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 581 162,43 €</b>	<b>2 773 879,92 €</b>	<b>2 796 303,38 €</b>	<b>2 838 809,89 €</b>

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRECOURT DOMPAIRE

## **Chapitre 70 Produits des services du domaine d'un montant de 944 702,99 € (- 4,67 % par rapport au CA 2018)**

Ces recettes sont constituées des redevances (779 403 €), de la contribution des communes pour la gestion des eaux pluviales (144 584 € HT) et des produits de dépotage et contrôles de conformité (20 716 €) - 36 270 € liés à une baisse des volumes d'eau consommés par les ménages et - 9 995 € suite à une nouvelle méthode de calcul des contributions des communes pour la gestion des réseaux unitaires.

## **Chapitre 74 Dotations, Subventions et Participations d'un montant de 320 987,92 € (+2,53% par rapport au CA 2018)**

Ces recettes sont constituées par les primes d'épuration de l'agence de l'eau (61 977 €) et par la facturation d'eau à l'entreprise Elivia et à l'hôpital Ravenel (259 011 €).

Les + 7 931 € sont liés aux montants des primes d'épuration de l'agence de l'eau.

## **Chapitre 75 Autres produits de gestion courante d'un montant de 2 367,34 € (-3,45% par rapport au CA 2018)**

Ces recettes sont principalement constituées par le reversement des agents de leur participation aux tickets restaurants.

## **Chapitre 77 Produits exceptionnels d'un montant de 12 829,14 €**

Ces recettes sont principalement constituées par des remboursements d'assurances.

## **Chapitre 78 Reprise sur provisions d'un montant de 7 000 €**

Ces dépenses sont constituées par la reprise des provisions pour risques et créances douteuses (inscription budgétaire obligatoire).

## **Chapitre 013 Atténuations de charges d'un montant de 13 553,12 € (+3.72% par rapport au CA 2018)**

Ces recettes sont constituées par les remboursements des mises à disposition de personnels, par les remboursements des assurances des arrêts maladies et accidents de travail des agents et par les subventions aux emplois aidés.

## **TOTAL DES RECETTES REELLES 2019 : 1 301 440,51 euros**

*Soit un excédent des opérations réelles de 406 691,97 euros (recettes réelles - dépenses réelles)*

## **Chapitre 042 Amortissements des subventions d'un montant de 216 861,17 €**

Cette opération d'ordre s'équilibre en recettes d'investissement au chapitre 040. On peut de cependant noter une baisse de - 31 590,76 € par rapport à l'exercice 2018.

## **Soit un déficit des opérations d'ordres de 427 268,44 euros**

(= 644 129,61 € de dépenses d'ordres - 216 861,17 € de recettes d'ordres)

## **RESULTAT COMPATBLE 2019 : - 20 576,47 euros**

(= 406 691,97€ d'excédent des opérations réelles - 427 268,44 € de déficit des opérations d'ordres)

## **TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2019 :**

**2 838 809,89 euros**

=

Total des recettes réelles de 1 301 440,51 euros + Amortissements des subventions de 216 861,17 €  
+ Excédent de fonctionnement reporté 2018 (Chapitre 002) de 1 320 508,21 €

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRECOURT DOMPAIRE

**Soit un RESULTAT de clôture de 1 299 931,740 euros**

(= excédent 2019 à reporter en 2020)

(=2 838 809,89 € de recettes de Fonctionnement - 1 538 878,15 € de dépenses de Fonctionnement)

## **2. La section d'investissement**

### **LES DEPENSES**

DEPENSES PREVISIONNELLES	BP 2019	REALISES	ENGAGES	TOTAL R+E
16 Emprunts	142 920,16 €	142 920,16 €	0,00 €	142 920,16 €
20-21-23 Dépenses d'investissement par opération	917 280,40 €	259 467,08 €	534 685,50 €	785 152,58 €
23 Provisions	1 309 900,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
45 Opérations pour compte de tiers (assainissement non collectif)	673 100,95 €	147 691,50 €	414 483,83 €	562 175,33 €
020 Dépenses imprévues	57 415,91 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	<b>3 100 617,42 €</b>	<b>550 078,74 €</b>	<b>949 169,33 €</b>	<b>1 499 248,07 €</b>
O40 Subvention d'équipement	216 861,17 €	216 861,17 €	0,00 €	216 861,17 €
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 317 478,59 €</b>	<b>766 939,91 €</b>	<b>949 169,33 €</b>	<b>1 716 109,24 €</b>

### **Chapitre 16 Emprunts et dettes d'un montant de 142 920,16 €**

Ces dépenses sont constituées par le remboursement en capital des emprunts.

### **Chapitres 20-21-23 Dépenses d'investissements par opérations d'assainissement collectif d'un montant de 785 152,58 €**

Ces dépenses sont principalement constituées par :

- 10 010 € de logiciel et d'achat de matériel informatique ;
- 22 500 € de contrôles de conformité pour la station de Dompair ;
- 285 225 € pour les travaux des stations de Bouxière, Bettegney et Regney ;
- 50 000 € pour les travaux de réseaux à Ambacourt ;
- 18 055 € pour l'étude de Maziro ;
- 12 660 € pour l'étude de Domvallier ;
- 94 400 € pour le supprimeur de la station de Mirecourt ;
- 100 000 € pour l'acquisition d'un véhicule de curage ;
- 85 031 € de travaux rue Sarron à Mirecourt ;
- 10 340 € pour la centrale hydraulique de la station de Mirecourt ;
- 42 357 € pour les membranes de la station de Mirecourt ;
- 4 940 € pour un module de communication ;
- 46 072 € déviation du poste refoulement à de l'Aéropôle Sud Lorraine ;

### **Chapitre 45 Opérations pour compte de tiers - assainissement non collectif d'un montant de 562 175,33 €**

Ces dépenses sont principalement constituées par les opérations ANC 2 et 3.

### **Chapitre 020 Dépenses imprévues d'un montant de 0 €**

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRECOURT DOMPAIRE

**TOTAL DES DEPENSES REELLES 2019 : 1 499 248,07 euros**

## **Chapitre 040 Subventions d'équipements d'un montant de 216 861,17 €**

Cette opération d'ordre est sans mouvement de trésorerie et s'équilibre en recettes de fonctionnement au chapitre 040.

**Soit un TOTAL des dépenses d'Investissement 2019 de  
1 716 109,24 €**

(=1 499 248,07 € + 216 861,17 €)

## **LES RECETTES**

RECETTES PREVISIONNELLES	BP 2019	REALISES	ENGAGES	TOTAL R+E
13 Subventions investissement	347 243,00 €	59 138,31 €	186 837,00 €	245 975,31 €
45 Opérations pour compte de tiers	965 269,18 €	411 344,06 €	443 000,00 €	854 344,06 €
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>	<b>1 312 512,18 €</b>	<b>470 482,37 €</b>	<b>629 837,00 €</b>	<b>1 100 319,37 €</b>
O40 Amortissement des biens	644 129,61 €	644 129,61 €	0,00 €	644 129,61 €
O21 Virement section Fonctionnement	1 117 990,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	242 846,80 €	242 846,80 €	0,00 €	242 846,80 €
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 317 478,59 €</b>	<b>1 357 458,78 €</b>	<b>629 837,00 €</b>	<b>1 987 295,78 €</b>

## **Chapitre 13 Subvention d'investissement d'un montant de 245 975,31 €**

Ces recettes sont principalement constituées par :

- 12 091 € de subvention pour l'étude de Maziro ;
- 173 936 € de subvention pour les travaux des stations de Bouxière, Bettegney et Regney ;
- 13 563,50 € de subventions de l'agence de l'eau pour les équipements de télégestion ;
- 40 451 € de subventions pour les travaux de la station de Madegney ;
- 5 123,14 € de subventions d'Ellivia ;

## **Chapitre 45 Opérations pour compte de tiers - assainissement non collectif d'un montant de 854 344,06 €**

Ces recettes sont principalement constituées par les subventions des opérations ANC suivantes :

- 18 205 € Opération Rapey ;
- 258 656 € Opération ANC 2 ;
- 577 012 € Opération ANC 3 ;

**TOTAL DES RECETTES REELLES 2019 : 1 100 319,37 euros**

**Soit un résultat des opérations réelles de - 398 928,70 euros (recettes réelles - dépenses réelles)**

## **Chapitre 040 Amortissements d'un montant de 644 129,61 €**

Ces opérations d'ordres s'équilibrent en dépense de fonctionnement au chapitre 042.

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRECOURT DOMPAIRE

**Soit un TOTAL des recettes de d'investissement 2019 de  
1 987 295,78 euros**

=

Recettes réelles de 1 100 319,37 euros

+

Opérations d'ordres de 644 129,61 euros

+

Excédent d'investissement N-1 de 242 846,80 €

**Soit un RESULTAT de l'exercice 2019** (= excédent d'investissement à reporter en 2020)  
**de 590 518,87 euros**

(= recettes d'investissement réalisées - dépenses d'investissement réalisées)

(= 1 357 458,78 € - 799 939,91 €)

et un **RESULTAT CUMULE 2019 de 271 186,64 euros**

(= recettes totales d'investissement (avec RAR) - dépenses totales d'investissement (avec RAR))

(= 1 987 295,78 € - 1 716 109,24 €)

### **3. Niveau d'épargne du BUDGET ASSAINISSEMENT**

	CA 2017	CA 2018	CA 2019
Epargne de gestion	534 414,77 €	545 858,13 €	478 528,30 €
Epargne brute	466 766,77 €	469 457,55 €	406 691,97 €
<b>Epargne nette</b>	<b>354 496,84 €</b>	<b>330 603,19 €</b>	<b>263 771,81 €</b>

- L'épargne de gestion correspond à la somme des recettes réelles de fonctionnement diminuée des dépenses réelles de fonctionnement, hors intérêts de la dette.
- L'épargne brute correspond à l'épargne de gestion diminuée des intérêts de la dette.
- L'épargne nette correspond à l'épargne brute diminuée du remboursement en capital de la dette.

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRECOURT DOMPAIRE

## 4. La dette du BUDGET ASSAINISSEMENT

Taux	Emprunt	MONTANT DES PRÊTS	DUREE	PERIODE	CAPITAL	INTERET	K RESTANT DU AU 01/01/2020
6,03%- TX FIXE	DOMPAIRE ET LAMEREY 1997	79 909,30 €	20 ans	du 01/02/2000 au 01/02/2020	21 764,60 €	1 312,41 €	21 764,60 €
1,32%- TX FIXE	Puzieux	276 184,00 €	12 ans	du 01/01/2016 au 31/12/2027	22 541,51 €	2 382,61 €	188 930,68 €
3,6%- TX FIXE	Juvaincourt	225 000,00 €	20 ans	du 01/01/2015 au 31/10/2034	9 372,96 €	6 457,32 €	182 858,42 €
3,68%- TX FIXE	Travaux d'assainissement exCCSD	1 549 000,00 €	25 ans	du 24/06/2013 au 31/07/2038	48 514,10 €	46 584,10 €	1 283 926,45 €
1,38%- TX FIXE	Travaux assainissement 2017	1 000 000,00 €	20 ans	du 12/12/2017 au 31/12/2037	44 949,87 €	12 352,77 €	911 936,86 €
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>147 143,04 €</b>	<b>69 089,21 €</b>	<b>2 589 417,01 €</b>

## 5. Redevances d'assainissement collectif pour l'année 2019

- 1,30 €HT/m<sup>3</sup> d'eau facturé au redevable par le service des eaux pour les communes de Ambacourt, Hymont, Juvaincourt, Mattaincourt, Mirecourt, Poussay, Puzieux, Ramecourt et des redevables de l'Aéropôle Sud Lorraine (communes issues de l'ex-communauté de communes du Pays de Mirecourt) ;
- 2,27 €HT/m<sup>3</sup> d'eau facturé au redevable par le service des eaux pour les communes de Dompaire, Madonne et Lamerey (Lamerey), Velotte et Tatignecourt (Velotte), Circourt, Madegney, Ville sur Illon, Regney, Bouxières aux Bois et Bettegney Saint Brice (communes issues de l'ex-communauté de communes du Secteur de Dompaire) ;
- 1,30 €HT/m<sup>3</sup> d'eau facturé au redevable par le service des eaux + 35 euros de part fixe, pour la commune de Rancourt ;